



Good food, Good life

Communiqué de presse

Vevey, le 18 février 2021

[EN](#) | [DE](#)

Nestlé propose la candidature de Lindiwe Majele Sibanda au Conseil d'administration et donne des précisions sur son Assemblée générale 2021

Nestlé a annoncé, ce jour, qu'elle propose à l'élection de son Conseil d'administration la candidature de la Professeure Lindiwe Majele Sibanda, Présidente et Directrice du African Research Universities Alliance (ARUA) Centre of Excellence in Sustainable Food Systems, à l'université de Pretoria, Afrique du Sud. L'élection du Conseil d'administration aura lieu lors de l'Assemblée générale ordinaire (AG), qui se tiendra le 15 avril 2021.

La Société a également donné quelques précisions concernant le déroulement et l'ordre du jour de l'AG.

Renouvellement du Conseil d'administration

Ursula Burns, membre du Conseil d'administration de Nestlé depuis 2017, a décidé de ne pas se présenter à la réélection au Conseil d'administration. Ainsi, le Conseil d'administration a proposé à Prof. Lindiwe Majele Sibanda, citoyenne du Zimbabwe, de se porter candidate à sa place et proposera la réélection individuelle du Président et de tous les autres membres actuels du Conseil d'administration.

« Je remercie sincèrement Ursula Burns pour son engagement, ses conseils d'experte et ses précieuses perspectives, » a déclaré Paul Bulcke, Président du Conseil d'administration de Nestlé. « Nous sommes également ravis de proposer la candidature de Madame Lindiwe Majele Sibanda au Conseil d'administration. Grâce à son expérience pratique de l'agriculture et son expertise en matière de durabilité environnementale, de politiques publiques et de systèmes alimentaires durables, elle fournira de précieuses orientations pour notre démarche visant à mettre en place des systèmes alimentaires régénératifs à grande échelle. Elle mettra sa vaste expérience sur le continent africain ainsi que dans le monde entier au service du Conseil d'administration.»

En plus de ses fonctions à l'université de Pretoria, Prof. Sibanda est également la coprésidente de la Global Alliance for Climate-Smart Agriculture, au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome, Italie. Elle a été Vice-Présidente et soutien aux pays, politiques et partenariats de l'Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA) au Kenya. Pendant treize ans, elle a travaillé en Afrique du Sud en tant que CEO et Chef de mission du réseau panafricain Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network, qui opère dans 19 pays africains. De 2016 à 2018, elle a siégé à la Commission EAT-Lancet sur les régimes alimentaires sains issus de systèmes alimentaires durables et a été membre

du Conseil consultatif sur les politiques du Centre Australien pour la Recherche Agricole Internationale. Elle est la Directrice générale de Linds Agriculture Services à Harare, Zimbabwe.

Avec Lindiwe Majele Sibanda, le Conseil d'administration de Nestlé comptera quatorze membres, dont douze administrateurs indépendants. Nestlé vise à ajouter en permanence une expérience diversifiée et des perspectives uniques à son Conseil d'administration, et à renforcer sa diversité culturelle et du genre.

Assemblée générale ordinaire 2021 - Restrictions sanitaires liées à la COVID-19

La sécurité des collaborateurs et des actionnaires est la priorité de Nestlé. Ainsi, conformément aux consignes applicables en Suisse, les actionnaires ne pourront malheureusement pas assister à l'AG en personne cette année. Ils pourront exercer leur droit de vote par l'intermédiaire du représentant indépendant des actionnaires de Nestlé.

Nestlé démontrera son engagement en faveur de la publication de données non financières à l'Assemblée générale 2021

Outre les mises à jour habituelles sur la stratégie du Groupe, ses performances financières et les rémunérations, Nestlé fera également le bilan de ses performances non financières lors de l'AG 2021. Nestlé a toujours été profondément attachée à la transparence concernant ses actions et priorités environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et a une solide expérience à cet égard. Consciente de l'intérêt grandissant des investisseurs pour ces enjeux, Nestlé est convaincue qu'ils ont le droit de connaître ses progrès sur des thèmes tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'approvisionnement responsable, les emballages durables et l'eau. Nestlé continuera à impliquer ses actionnaires dans cette démarche et est favorable aux futures modifications de la législation suisse, qui établiront un cadre de participation des actionnaires. Nestlé mettra en œuvre la nouvelle législation de la manière la plus judicieuse qui soit pour ses actionnaires. Parallèlement, la Société continuera de progresser sur ces enjeux importants.

Afin de refléter l'importance de la durabilité dans sa gouvernance d'entreprise, Nestlé scindera le Comité de nomination et de durabilité existant en deux comités : un Comité de nomination et un Comité de durabilité. Cette décision permettra aux membres du Conseil d'administration de consacrer plus de temps et d'attention à chaque sujet et d'agir en conséquence.

[Curriculum vitae de Lindiwe Majele Sibanda](#)

Contacts:

Médias	Christoph Meier	Tél.: +41 21 924 2200	mediarelations@nestle.com
Investisseurs	Luca Borlini	Tél.: +41 21 924 3509	ir@nestle.com